

Climat : pour la Confédération paysanne, « il faut changer de modèle »

La Confédération paysanne de l'Ardèche et ses 350 adhérents veulent et doivent s'adapter au dérèglement climatique. « Notre modèle économique doit devenir plus résilient » avertit Pierre-Yves Maret, porte-parole du syndicat et producteur de fruits.

2022 est une année compliquée pour l'agriculture. Les fortes chaleurs, la sécheresse et les incendies ont mené la vie dure aux agriculteurs ardéchois. Une des conséquences directes : les stocks de foin n'ont pas pu être constitués pour l'hiver. « Pour certains, c'est catastrophique, ce n'est même pas une demi-récolte », indique Carole Pouzard, éleveuse de chèvres à Aubignas et porte-parole de la Confédération paysanne. Aurélien Mourier, son collègue, éleveur de vaches, chèvres et cochons à Préaux, confirme : « J'ai acheté du foin alors que d'habitude ma ferme est autonome. »

Pour la Confédération paysanne, qui compte 350 adhérents dans le département, l'agriculture doit « changer de modèle » pour s'adapter



Les porte-paroles de la Confédération paysanne de l'Ardèche : Carole Pouzard, Aurélien Mourier et Pierre-Yves Maret (de droite à gauche) ne sont pas opposés à l'irrigation mais considèrent qu'elle ne règlera pas le problème du dérèglement climatique. Photo Le DL/Laure FUMAS

au dérèglement climatique. « Il y a, et il y aura, une modification du climat telle que nos productions souffrent. À la Conf, on considère que c'est un problème de fond. Notre modèle économique doit devenir plus résilient. Il ne faut pas croire que l'irrigation est la solution », prévient Pierre-Yves Maret, porte-parole du syndicat et producteur de fruits à Saint-Michel-de-Boulogne.

La Confédération paysanne n'est pas contre l'irrigation, « cela dépend de ce qu'on irrigue et comment on irrigue. L'eau est un bien commun que l'on doit partager. On ne veut pas de bassins de rétention qui privatisent l'eau et assèchent les voisins », prévient Carole Pouzard.

« L'agriculture paysanne peut nourrir la France »

Les trois porte-paroles con-

sidèrent que l'irrigation ne doit pas être utilisée pour « un modèle d'agriculture qui réchauffe la planète. L'agriculture industrielle utilise beaucoup d'énergie et d'eau, il faut réorienter le modèle agricole. L'agriculture paysanne peut nourrir la France. »

En Ardèche, les exploitations ont plutôt tendance à grossir. Il y avait 17 000 agriculteurs en 1983, ils sont 3700 désormais. « La moyen-

REPÈRES

■ Les agriculteurs face aux feux

Cet été, des agriculteurs ont perdu leurs terres, brûlées par des incendies. « Nous allons saisir la préfecture pour que la doctrine des pompiers puisse évoluer. Elle protège en priorité les personnes et les habitations. C'est normal mais le foncier agricole n'est pas sauvegardé comme il le faudrait », indique-t-on du côté de la Confédération paysanne. « Nous envoyons un signal à la procureure de la République de Privas afin que les origines de ces feux fassent l'objet d'une enquête approfondie et que les agriculteurs puissent être indemnisés par leurs assurances. »

ne c'est 40 hectares par ferme. Ce sera le cas tant que la PAC sera versée en fonction de la surface et non sur l'actif », réagit Pierre-Yves Maret. La Confédération paysanne participera aux Assises de l'eau organisées le 20 septembre.